



Paris, le 4 octobre 2019

## Communication interfédérale CGT, CFE-CGC, FO et CFDT

### L'intersyndicale CGT, CFE-CGC, FO et CFDT poursuit sa mobilisation avec une deuxième journée d'action nationale le 17 octobre pour assurer l'avenir d'EDF intégrée et du service public de l'électricité

Les fédérations syndicales représentatives à EDF ont été reçues le jeudi 3 octobre par la Ministre E. Borne puis par le PDG EDF JB Levy.

A l'issue de ces rencontres obtenues suite à la mobilisation remarquable et remarquée des salariés du Groupe EDF le 19 septembre, l'intersyndicale retient que :

- La Ministre admet que l'organisation d'EDF ne peut s'instruire qu'une fois acquise la visibilité sur de nouvelles dispositions régulant le marché de l'électricité. Elle trouve aussi légitime et nécessaire que tout projet de réorganisation s'inscrive dans la concertation sociale.
- La Ministre prend acte du temps qui passe suite à l'adoption retardée de la loi française « Energie et Climat » et suite à la mise en place des nouvelles institutions européennes, elle note que l'échéance de fin 2019 donnée par le Gouvernement à EDF pour définir son projet de réorganisation n'est plus réaliste. **Mais elle confirme que la demande faite par le Gouvernement au PDG d'EDF de travailler sur l'évolution de l'organisation avant la fin des travaux sur le nouveau cadre réglementaire est maintenue.**
- Le PDG d'EDF considère que l'émergence d'une meilleure régulation est la priorité pour EDF, mais pointe que si EDF peut livrer ses constats et analyses sur le sujet, les décisions restent elles du ressort de la sphère politique.
- Le PDG d'EDF considère que la lente avancée des travaux sur la régulation nécessite que le projet soit décalé pour des raisons techniques après fin 2019, **mais pas suspendu et encore moins retiré.**
- Si rien ne bouge sur la régulation, la direction d'EDF considère que la réorganisation n'a aucun intérêt, mais alerte sur le fait que EDF resterait alors dans une situation critique à terme.
- Le PDG d'EDF est d'accord pour donner de l'espace à la concertation en demandant de formuler des propositions concrètes qui respectent la loi et les directives européennes, **mais il refuse d'annoncer qu'il ouvre cette concertation en retirant le projet dit Hercule selon le format « Bleu-Vert ».**
- L'activation du relèvement du plafond ARENH à 150TWh ne se fera pas pour l'instant. Ce revirement gouvernemental est bien évidemment la conséquence du rapport de force du 19 septembre et conforte le maintien d'une pression sociale pour défendre le service public du pillage privé.



L'interfédérale prend acte de l'ouverture du dialogue et des légères avancées suite au 19 septembre, mais aussi hélas du refus de prise en compte par la Ministre et le PDG d'EDF, de la mobilisation sociale exceptionnelle. Elle dénonce le paradoxe consistant à prétendre ouvrir la porte à une concertation sociale nécessaire, sincère, exigeante, tout en maintenant les travaux sous l'épée de Damoclès du projet Hercule !

L'interfédérale, éclairée par les limites du jeu de ping-pong entre le Ministère et la Direction EDF ce 3 octobre, va désormais demander des comptes directement à l'échelon commanditaire d'Hercule : la Présidence de la République.

L'interfédérale a ainsi décidé les modalités suivantes :

- Adresse d'un courrier à la Présidence de la République sollicitant un rendez vous et l'abandon du projet dit « Hercule ».
- Organisation le 10 octobre d'une large journée d'information et de débat avec le personnel.
- La journée du 10 sera une journée sans IRP ni toute autre forme de réunion avec les directions, et sera une journée de préparation collective de la mobilisation du 17 octobre.
- Diffusion et signature d'une pétition pour exprimer le rejet du projet néfaste non retiré et amplifier la mobilisation le 17 octobre.
- A défaut de réponse élyséenne, appel à une journée de grève nationale le 17 octobre, selon les modalités mises en œuvre le 19 septembre.